

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1108 portant inscription au tableau d'avancement du personnel de la Trésorerie.

n° 1108

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 décembre 1940

Numéro JO
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro
31 décembre 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vule décret du 9 août 1921 sur l'organisation du personnel des Trésoreries coloniales

Vul'arrêté n° 1080, du 5 décembre 1940, déterminant le nombre d'inscriptions au tableau d'avancement du personnel de la Trésorerie pour 1941

Vule proces-verbal de la Commission de classement.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est inscrit au tableau d'avancement pour l'année 1941 : Pour le grade de commis principal de 1er classe : (pour compter du 16 mai 1941) M. Carbonnel (Claude), commis principal de 2 classe. Art. 2. Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.